



Lycée Gaspard-Monge
Charleville-Mézières

Section Football

Division Féminine

Dossier de candidature 2024-2025

A rendre avant le mercredi 15 mai 2024

Lycée Monge
2 Avenue de Saint-Julien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tel : 03.24.52.69.69

Présentation

Depuis le 4 septembre 2017, le lycée Gaspard-Monge accueille des élèves de seconde, première et terminale soucieux de conjuguer leur passion pour le football et la poursuite de solides études secondaires. Ces lycéens-footballeurs sont regroupés sous la bannière d'une **section football**. Une **division féminine**, unique dans le département des Ardennes, est ouverte depuis la rentrée 2018.

Sélectionnés sur dossier et lors de tests organisés au printemps (la date des tests sera communiquée aux familles en temps utile), auxquels les candidats seront dûment convoqués, les élèves de la section doivent pratiquer le football au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Football. Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du lycée ou à télécharger sur le site internet du lycée. Pour tout renseignement à ce sujet, appeler M. Barraud : 03.24.52.69.69. En vue de l'année scolaire 2024-2025, **les candidats doivent être nés en 2007, 2008 ou 2009**. Il est possible d'intégrer la section en classe de seconde, première ou de terminale générale ou technologique.

Les entraînements, obligatoires, ont lieu deux fois par semaine avant 18 heures, en tout état de cause, sous la direction d'un entraîneur breveté d'état. Le mercredi ont lieu les compétitions organisées par l'UNSS. Ces séances s'ajoutent à l'horaire réglementaire d'éducation physique et sportive (deux heures). En dehors des plages horaires dédiées à l'entraînement au sein de la section, les élèves sont libres de s'entraîner avec leur club d'origine. Toutefois, et dans l'intérêt de l'élève, chacun des acteurs de la communauté éducative et sportive veillera à ce que l'équilibre entre obligations scolaires et pratique sportive demeure garanti.

Les élèves sont répartis dans les différentes classes de l'établissement, au sein desquelles ils bénéficient de l'emploi du temps réglementaire de la classe. Le travail des élèves au sein de la section est évalué chaque trimestre et fait l'objet d'une note et d'une appréciation portées sur le bulletin trimestriel.

Les élèves doivent, en tout lieu et en toute circonstance, se montrer dignes de la structure qui les accueille et des valeurs ordinairement prêtées au sport et aux sportifs : respect, solidarité, volonté, modestie, courage et honneur. Ils sont chargés de promouvoir le sport, dans l'établissement et à l'extérieur de celui-ci, lors des manifestations organisées par le lycée ou les structures partenaires de celui-ci.

Fonctionnement

Encadrement :

Un entraîneur, diplômé d'État.

Moyens :

- Deux entraînements **obligatoires** par semaine, planifiés sur deux jours distincts, horaires aménagés et intégrés à l'emploi du temps des élèves de la section.
- Compétitions UNSS et matchs de préparation le mercredi après-midi (licence UNSS obligatoire).

Année 2024-2025 / Division Féminine

Direction : M. Delcourt, proviseur
Supervision : M. Barraud, conseiller d'éducation
Coordination pédagogique : Mme Weber, professeur d'éducation physique
Coordination technique : Mme Ngonon Mani Michèle, entraîneur diplômée

Comment établir votre dossier de candidature ?

Ce dossier doit parvenir au secrétariat du Lycée Gaspard-Monge pour le mercredi 15 mai 2024.

Il comporte deux volets :
1) un volet scolaire.
2) un volet sportif.

Il sera examiné par M. Delcourt, proviseur du Lycée Gaspard Monge, M. Barraud, conseiller d'éducation, Mme Weber, professeur d'éducation physique, et Mme Ngonon Mani Michèle, l'entraîneur de la section.

La décision d'affectation sera arrêtée par les services de l'orientation de la D.S.D.E.N. et parviendra aux parents fin juin.

1) VOLET SCOLAIRE

Pour l'entrée en seconde, votre dossier d'orientation de fin de troisième, constitué par votre établissement d'origine, devra faire figurer en premier lieu dans les vœux d'orientation : **le Lycée MONGE**.

Vous devrez joindre à ce dossier les photocopies de vos **bulletins scolaires** des premier et deuxième trimestres de l'année en cours, puis celui du troisième trimestre lorsque vous l'aurez reçu.

2) VOLET SPORTIF

Le volet sportif comporte la **fiche de renseignements sportifs** sur laquelle votre entraîneur émettra un avis concernant votre candidature.

Date limite de dépôt du dossier : mercredi 15 mai 2024
au secrétariat du lycée Monge
(ou par voie postale à l'adresse du lycée)
Attention : aucun dossier incomplet ne pourra être accepté

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

NOM : **Prénom** :

Date de naissance : / / **Lieu de naissance** :

Responsable légaux : M et/ou Mme **Nom** :

Adresse des responsables légaux :

.....

Téléphone : Portable : Parents.....

Élève.....

Adresse mail :@.....

Année 2023-2024 (cette année) :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe et enseignement suivis :

Orientation scolaire prévue pour l'année prochaine en prenant soin de mentionner les langues vivantes : Seconde Première Terminale

.....

.....

Régime envisagé : Internat (en fonction des places)
Demi-pension ou Externat

-IMPORTANT : Joindre une photo d'identité et les bulletins scolaires de l'année en cours (1^{er} et 2^{ème} trimestres).

Signature des parents :

Signature du candidat :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM : **Prénom** :

Date de naissance : / / **Lieu de naissance** :

Téléphone : Portable : Parents.....

Élève.....

Dans quel **club** évoluez-vous cette année ?

Avez-vous joué dans d'autres clubs auparavant : oui non

Si oui, lesquels ?

.....

Avez-vous fréquenté une **section sportive football** ? oui non

Si oui, dans quel établissement ?

.....

Quel **poste** occupez-vous sur le terrain ?

A quel **championnat** participez-vous ?

Départemental ou Régional ou National

Avez-vous participé à des **sélections**, et en quelles années ?

- Départementale :

- Régionale :

Vos principaux résultats sportifs :

.....

.....

NOM et Prénom de votre entraîneur :

Tel :

Club :

